



F.E.K.M.- secteur France

Soucieux de préserver le Krav-Maga dans son intégrité nous considérons que les candidats aux examens de grades doivent être évalués uniquement par des jurys ayant appris cette discipline.

Nous ne reconnaissons pas les personnes qui ont reçu des dan autrement.

Pour le futur pratiquant souhaitant apprendre le Krav-Maga une confusion importante provient d'une loi autorisant un Karateka ayant un grade (1er, 2eme, 3eme dan etc....) à revendiquer le même en Krav-Maga ou dans n'importe quelle autre discipline associée sans aucune formation spécifique.

Certains moniteurs de Karate peu scrupuleux détournent cette loi à leur profit.

Des responsables de courants prétendant s'appeler Krav-Maga ayant reçu une formation succincte, voire pas de formation du tout ont été évalués par des jurys Karatekas sans la présence d'aucun responsable de la discipline.

Malgré plusieurs réclamations concernant ces sujets auprès des instances de la FFKDA tout au long de ces presque 6 ans passés dans cette fédération, nous n'avons constaté aucune amélioration de ces dérives et obtenu aucune réponse de la part de son dirigeant.

Les personnes intéressées par l'apprentissage du Krav-Maga prennent le risque de se rendre en toute confiance chez un enseignant qui aura un dan en Karate ou qui provient de ces courants peu ou pas initiés au Krav-Maga. Cet instructeur prétendra alors enseigner le Krav-Maga pensant qu'il connaît notre discipline.

Pour éviter cette confusion et permettre à tous ceux qui le souhaitent d'avoir accès à un Krav-Maga authentique nous avons pris la décision de quitter la FFKDA dès le 15 Septembre 2011. La FEKM forte de plus de 11800 licenciés (la plus grande fédération sur le plan international) ne reconnaît donc pas les quelques centaines d'adhérents qui y seront restés.